



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

الإتحاد الجزائري لكرة القدم



Ligue de Wilaya de Football de Saida

الرابطة الولائية لكرة القدم سعيدة

## PROCES –VERBAL DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

N° 19 DU 4 MARS 2025

**SAISON SPORTIVE 2024 /2025**

PRESIDENT : KHALFAOUI HACHEMI  
SECRETAIRE : KADDOURI MOHAMED  
MEMBRE : BOUMADANI DJELLOUL

Absent excusé ;  
MEMBRE : ALLOUI MOKHTAR

### ORDRE DU JOUR

- 1)– COURRIER.
- 2) – TRAITEMENTS DES AFFAIRES CATEGORIES SENIORS ET JEUNES .

#### ARTICLE 132 DES REGLEMENTS GENERAUX

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans les délais fixés (31 Décembre,15 Février ,15 Mai ) de chaque saison.

Passé le délai et après une mis en demeure pour paiement sous huitaine ,la ligue défalquera un (01) point à L'équipe sénior du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant le début du championnat ,son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes de la ou les ligues concernées.

## 2/ TRAITEMENT DES AFFAIRES SENIORS ET JEUNES:

### 13° JOURNEE SENIORS

#### AFFAIRE N° 396/2025:RENCONTRE CRBH- ESS DU 28/02/2025 SENIORS GROUPE « A »

##### PARTIE NON JOUEE

- Vu les pièces versées au dossier;

Attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match et confirme dans son rapport, que la rencontre n'a pas eu lieu et ce suite à l'absence du club CRB Hounet .

Attendu que l'arbitre a donné le laps de temps réglementaire.

PAR CES MOTIFS : La commission de discipline décide ; (Art 62 3° FORFAIT) Après Trois Forfaits ,le Club du CRB Hounet est déclaré en forfait général.

#### AFFAIRE N° 397/2025:RENCONTRE TBS-IRBOK DU 28/02/2025 SENIORS GROUPE « A »

##### JOUEURS AVERTIS

BOULOUFA ABDELGHANI	J1693	TBS	Pour comportement anti sportif
DOULAT HAKIM	J0326	IRBOK	Pour comportement anti sportif

#### AFFAIRE N° 398/2025:RENCONTRE IRBML-CAL DU 28/02/2025 SENIORS GROUPE « A »

##### JOUEUR AXCLU

MERABTI MOHAMED	J0654	CAL	Pour insultes et mauvais comportement envers les spectateurs Quatre (04) Matches de suspension ferme + une amende de Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA).
JOUEURS AVERTIS			
AIBOUT MOHAMED AMINE	J0250	IRBML	Pour comportement anti sportif
YAGOUBI SEDDIK	J0022	IRBML	Pour Jeu Dangereux
AMARA CHEIKH	J0755	CAL	Pour Jeu Dangereux

#### AFFAIRE N°399 /2025:RENCONTRE WABSA-JSOD DU 28/02/2025 SENIORS GROUPE « B »

##### JOUEURS AVERTIS

BERKANE BILAL	J0767	JSOD	Contestation de decision Amende de Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA)
KOUIDRI HICHEM	J0001	JSOD	Pour Jeu Dangereux
AIDOUNI DJELOUL	J0281	JSOD	Pour Jeu Dangereux
DAHMANI MEROUANE	J1344	WABSA	Pour comportement anti sportif

#### AFFAIRE N°400/2025:RENCONTRE NRSAM-ASSY DU 28/02/2025 SENIORS GROUPE « B »

##### PARTIE NON JOUEE

- Vu les pièces versées au dossier;

Attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match et confirme dans son rapport, que la rencontre n'a pas eu lieu et ce suite à l'absence du club AS SIDI YUCEF .

Attendu que l'arbitre a donné le laps de temps réglementaire.

PAR CES MOTIFS : La commission de discipline décide ; (Art 62 3° FORFAIT) Après Trois Forfaits ,le Club de l' AS SIDI YUCEF est déclaré en forfait général.

## TRAITEMENT DES AFFAIRES JEUNES:

### MISE A JOUR DE LA 12° JOURNEE U-13 GROUPE « A »

#### AFFAIRE N°401/2025 ; RENCONTRE RAJA-NRSBS DU 28/02/2025

RIEN A SIGNALER

## MISE A JOUR DE LA 2° JOURNÉE U-13 GROUPE « C »

### **AFFAIRE N°402/2025 ; RENCONTRE WIFAK-WIDADIA DU 28/02/2025**

JOUEUR AVERTI			
AOUISSET YACINE	J1785	WIFAK	Pour Jeu Dangereux

### **AFFAIRE N°403/2025 ; RENCONTRE USMS-TARAJI DU 28/02/2025**

<p>Partie arrêtée à la 48<sup>mn</sup> du jeu.</p> <p>-Vu la feuille du match ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Attendu que la partie n'a pas eu sa durée réglementaire .</li><li>-Attendu que l'arbitre Directeur signale sur la feuille de match avoir arrêté la rencontre à la 48<sup>mn</sup> de jeu suite à l'abandon de l'équipe du TARAJI au moment où le score était de deux (02) à Zéro (00), en faveur de l'équipe du USM Saida.</li><li>-Attendu que l'équipe du TARAJI a refusé de reprendre le jeu.</li><li>-Attendu que l'arbitre a donné le laps de temps réglementaire.</li></ul> <p>PAR CES MOTIFS : La commission de discipline Décide ( Art 61 ).</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Match perdu par pénalité au club TARAJI pour en attribuer le gain du match au club USMS qui marque trois (03) points et un score de trois (03) à Zéro (00).</li><li>• Plus une amende de Dix Mille Dinars ( 10 000,00 DA).</li></ul>			
--	--	--	--

### **AFFAIRE N°404/2025 ; RENCONTRE ASPC-MCS DU 28/02/2025**

RIEN A SIGNALER			
-----------------	--	--	--

### **AFFAIRE N°405/2025 ; RENCONTRE ASMY-BARAEM DU 28/02/2025**

RIEN A SIGNALER			
-----------------	--	--	--

## MISE A JOUR DE LA 1° JOURNÉE U-13

### **AFFAIRE N° 406/2025:RENCONTRE ASPC-TARAJI DU 25/02/2025**

RIEN A SIGNALER			
-----------------	--	--	--

## PLAY OFF 3° JOURNÉE :

### **AFFAIRE N°407/2025 ; RENCONTRE WABSA-IRBML DU 28/02/2025 U-19**

JOUEURS AVERTIS			
BERKANE MED ACHRAF	J0042	IRBML	Pour comportement anti sportif
GHANI FETHI	J0192	WABSA	Pour comportement anti sportif

### **AFFAIRE N°408/2025 ; RENCONTRE WABSA-IRBML DU 28/02/2025 U-17**

<b>JOUEUR EXCLU</b>			
MELLAL MANSOUR	J1342	IRBML	Pour insultes envers adversaire Deux (02) Matches de suspension ferme + une amende de Deux Mille Cinq Cent Dinars ( 2 500.00 DA).
JOUEURS AVERTIS			
DAOUDI MAAMAR ANES	J0312	IRBML	Pour jeu dangereux
MEHDI MOHAMED	J0101	IRBML	Pour comportement anti sportif
BAGHDADI MED AMINE	J0222	WABSA	Pour comportement anti sportif
AMEUR ABDELHAK	J0223	WABSA	Pour jeu dangereux

**AFFAIRE N°409/2025 ; RENCONTRE WABSA-IRBML DU 28/02/2025 U-15**

JOUEURS AVERTIS			
LAKJAA ZOHEIR	J0475	WABSA	Pour Jeu dangereux
KADDOUR KOUIDER	J0594	WABSA	Contestation de decision Amende de Deux Mille Dinars (2 000,00 DA)

**AFFAIRE N°410/2025 ; RENCONTRE NRSBS-IRBOK DU 28/02/2025 U-19**

JOUEUR EXCLU			
MORSLI AHMED KADA	J0399	IRBOK	Pour jeu brutal Deux (02) Matches de suspension ferme

**AFFAIRE N°411/2025 ; RENCONTRE NRSBS-IRBOK DU 28/02/2025 U-17**

JOUEUR EXCLU			
KHEDDACHE MOKHTAR	J0977	IRBOK	Pour mauvais comportement Deux (02) Matches de suspension + une amende de deux Mille Cinq Cent Dinars ( 2 500,00 DA).

**AFFAIRE N°412/2025 ; RENCONTRE TARAJI-IRBOK DU 28/02/2025 U-15**

JOUEURS AVERTIS			
BELKHIRA MOHAMED	J0759	IRBOK	Pour comportement anti sportif
MOKADEM AYMEN	J1003	IRBOK	Pour jeu dangereux

**AFFAIRE N° 413/2025:RENCONTRE JSM-USMS DU 28/02/2025 U-15**

RIEN A SIGNALER			
-----------------	--	--	--

SANCTIONS	SENIORS	JEUNES
<b>Avertissements</b>	<b>8</b>	<b>10</b>
<b>Expulsions</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Contestation de Décision</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Forfaits</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>Amendes</b>	<b>10 000.00 DA</b>	<b>17 000.00 DA</b>

**KHALFAOUI  
HACHEMI**